

COLLECTIVITE DE CORSE

**RAPPORT
N° 2018/O2/347**

ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2018

REUNION DES 25 ET 26 OCTOBRE 2018

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018
DU LABORATOIRE D'ANALYSES DU CISMONTÉ
(EX HAUTE-CORSE)**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le laboratoire d'analyses du Cismonte (ex Haute-Corse) emploie aujourd'hui 30 personnes, 26 sur le site de Bastia Erbaghola et 4 sur le site de Corti.

Le projet de budget supplémentaire du laboratoire d'analyses pour 2018 se présente comme suit :

I) Section d'investissement

Les dépenses

Pour ce budget supplémentaire, les nouvelles dépenses d'investissement se présentent comme suit et s'élèvent à 97 265,01 €.

Compte	Libellé	BP 2018 en €	BS 2018 en €
21578	Autres matériels techniques	3 000	
2181	Installations générales agencement		32 000
21828	Autres matériels de transport	59 000	
21838	Autres matériels informatique	5 000	32 000
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	3 000	
231318	Autres bâtiments publics	10 000	
2188	Autres immobilisations corporelles		33 265,01
2744	Prêts d'honneur	20 000	
	TOTAL	100 000	97 265,01

Les recettes

Pour ce budget supplémentaire, il n'est pas prévu de nouvelles recettes.

Seul l'excédent d'investissement constaté au CA 2017 fait l'objet d'une reprise à savoir 113 605,01 €

Compte	Libellé	BS 2018 en €
001	Solde d'exécution section investissement	113 605,01
021	Virement de la section de fonctionnement	-16 340,00
	TOTAL	97 265,01

II) Section de fonctionnement

Les dépenses

Pour ce budget supplémentaire, les nouvelles dépenses réelles de fonctionnement se présentent comme suit et s'élèvent à 5 000 €.

Libellé	BP 2018 en €	BS 2018 en €
Charges à caractère général	356 900	5 000
Charges de personnel	1 505 100	
Charges exceptionnelles	0	
Total dépenses réelles	1 862 000	

Dépenses d'ordre	80 000	- 16 340
Dépenses de fonctionnement réelles et ordre	1 942 000	- 11 340

La somme de 5 000 € est nécessaire pour couvrir les dépenses relatives aux frais de déplacement au titre de l'année.

Les recettes

Compte tenu des éléments ci-dessus, il est proposé de réduire la subvention d'équilibre de 11 340 €. Le montant annuel de celle-ci s'élève désormais à 1 388 660 €.

Le montant du virement de section est diminué de 16 340 €.

Toutes sections confondues, le projet de budget supplémentaire du laboratoire d'analyses s'équilibre comme suit :

BS 2018	Dépenses en €	Recettes en €
Investissement	97 265,01	97 265,01
Fonctionnement	- 11 340,00	- 11 340,00
TOTAL	85 925,01	85 925,01

En conclusion de ce rapport, il vous est demandé de bien vouloir :

- Inscrire en excédent d'investissement la somme de 113 605,01 €,
- Adopter le budget supplémentaire de l'exercice 2018 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 85 925,01 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.